

**MAIRIE DE MARCHASTEL**

DEPARTEMENT : LOZERE

ARRONDISSEMENT : Mende

CANTON : Nasbinals

Envoyé en préfecture le 17/03/2015

Reçu en préfecture le 17/03/2015

Affiché le

**N° 04/2015**

ID : 048-214800914-20150316-2015\_4-DE

Nombre de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

du 16/03/2015

**OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2014 :**

**Budget Eau et assainissement**

L'an deux mille quinze et le seize mars à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Valérie CHAYLA, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme CHAYLA Valérie ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 46 456.88 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement

**AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

**Résultat de fonctionnement**

A Résultat de l'exercice	-1.06 €
B Résultats antérieurs reportés	46 457.94 €
<b>C Résultat à affecter</b>	<b>46 456.88 €</b>
D Solde d'exécution d'investissement	31 473.50 €
Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	-19 700.00 €
<b>Besoin de financement F</b>	<b>=D+E 0.00 €</b>
<b>AFFECTATION = C</b>	<b>=G+H 46 456.88 €</b>
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	0.00 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	46 456.88 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0.00 €

Certifié exécutoire par , Maire, Eric MALHERBE, compte tenu de la transmission , le 16/03/2015 et de la publication le 16/03/2015.

A Marchastel, le 16/03/2015.  
Le Maire

